



CYCLE DE WEBINAIRES

LA PLACE DU DROIT DANS LES MOBILISATIONS

- #1 LA SCIENCE S'INVITE AU TRIBUNAL // 16 MARS 2021 - 10H-13H
- #2 QUAND L'ACTION EST À LA FRONTIÈRE DU DROIT // 23 MARS 2021 - 10H-13H
- #3 PROTÉGER L'ACTION MILITANTE // 30 MARS 2021 - 10H-13H
- #4 LE DROIT COMME MODE D'ACTION // 8 AVRIL 2021 - 14H-17H

Bâillonnement de l'action militante, recours contre l'inaction de l'État ou simple allergie de la justice à la science : quels enjeux se cachent derrière ces constats ? Quels outils juridiques sont disponibles pour l'action militante ? Qu'a-t-on à gagner ou à perdre sur le terrain juridique ?

Le cycle de webinaires « La place du droit dans les mobilisations » s'inscrit dans le cadre du projet « Sciences – Sociétés - Démocratie », porté par l'AITEC, Global Chance IPAM et Sciences Citoyennes à travers lequel nous cherchons à comprendre les relations entre les mouvements sociaux et le monde de la recherche, afin d'outiller les convergences et synergies entre ces mondes parfois cloisonnés.

Le monde militant tout autant que celui de la recherche se trouvent de plus en plus confrontés à des questions ayant trait au droit. Parfois même s'opère une bascule de ces activités sur le terrain judiciaire, qu'il s'agisse d'attaques contre des individus et collectifs dans le but de les museler ou de l'entrée de plus en plus fréquente de débats scientifiques dans les procès. Mais la place du droit tend aussi à évoluer, puisque les mouvements revendicatifs commencent à s'emparer de ces outils contentieux pour faire valoir certains droits ou certains principes que la loi ne prend pas ou mal en compte.

L'objectif de ce cycle est d'échanger sur des outils, des expériences, des méthodes, des moyens permettant de faciliter les actions des mouvements sociaux et environnementaux à travers l'alliance avec des chercheurs engagés. Le partage des expériences passées contribuerait ainsi à la constitution d'un arsenal juridique dans lequel les militants et militantes d'aujourd'hui et de demain viendront piocher.

Le lien d'inscription est disponible en dessous du descriptif de chaque session.

La première session La science s'invite au tribunal aura lieu le **mardi 16 mars 2021 de 10h à 13h**.

• **La cause de l'environnement devant les tribunaux**

- Notre affaire à tous et « l'arme du droit » : le combat d'une ONG pour la justice climatique - **Christel Cournil** (Professeur de droit, Notre affaire à tous)

- L'action climatique en justice - **Mathilde Hautereau-Boutonnet** (Professeur de droit, à confirmer)

- La question de la séparation des pouvoirs - **Marie Angèle Hermitte** (DR au CNRS-EHESS)

• **Le rôle de l'expert scientifique dans les procédures juridiques**

- La relation juge-expert dans les procès environnementaux par **Ève Truilhé-Marengo** (Directrice de recherche CNRS, droit de l'environnement, à confirmer)

- L'expertise en génétique humaine au tribunal : quelques leçons de témoignages par **Catherine Bourgain** (Généticienne et sociologue)

- Le lien entre les mobilisations citoyennes, l'expertise scientifique et les combats juridiques, exemple des OGM par **Guy Kastler** (Confédération paysanne)

Pour s'inscrire : <https://www.helloasso.com/associations/association-sciences-citoyennes/evenements/webinaire-ssd-1-4-la-science-s-invite-au-tribunal>

Un programme détaillé (pour diffusion) est disponible ici : <https://sciences-societes-democratie.org/wp-content/uploads/2021/02/SSD-Programme-Droit-Session-1.pdf>

Informations relatives aux trois autres sessions du cycle

- « **Quand l'action est à la frontière du droit** » - **Mardi 23 mars 2021 de 10h à 13h**

- *Militantisme légal et désobéissance*, avec **Francis Chateauraynaud** (Sociologue, EHESS) et **Marie-Angèle Hermitte** (DR CNRS-EHESS)

- *Tribunaux alternatifs : quels objectifs et quelles règles du jeu ? Intérêts, limites, pistes d'amélioration*, avec **Gus Massiah** (ancien secrétaire général de la LIDL (Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples), **Jean Matringe** (Professeur de droit) et **Arnaud Apoteker** (Justice Pesticides, Sciences Citoyennes)

Programme complet et inscription : <https://sciences-societes-democratie.org/23-mars-2021-quand-laction-est-a-la-frontiere-du-droit/>

- « **Protéger l'action militante** » - **Mardi 30 mars 2021 de 10h à 13h**

- *Vade-mecum pour l'action militante*, avec **Sarah Massoud** (Secrétaire nationale, Syndicat de la magistrature), **L.A. Coalition** (à confirmer) ou **LDH** (à confirmer) et **Amnesty International** (nom à confirmer)

- *Procès-bâillon : comment faire face ?*, avec **Laura Bourgeois** (Chargée de contentieux et de plaidoyer à Sherpa), **Laura Monnier** (Greenpeace) et **Julie Majerczak** (Représentante de RSF auprès de l'UE)

Programme complet et inscription : <https://sciences-societes-democratie.org/30-mars-2021-protoger-laction-militante/>

- « **Le droit comme mode d'action** » - **Jeudi 8 avril 2021 de 14h à 17h**

- *Le recours au juge dans les luttes militantes*, avec **Danièle Lochak** (GISTI) et **Nicolas Ferran** (OIP)

- *L'action de groupe*, avec **Arthur Messaud** (Quadrature du net), **Michele Spanò** (Philosophe et juriste, EHESS) et **Maria José Azar-Baud** (Maître de conférences en droit privé. Fondatrice de l'Observatoire des Actions de groupe et autres formes d'action collective)

- *Quel outils pour l'action juridictionnelle ?*, avec **Claire Dujardin** (Avocate, Syndicat des avocats de France) et **Marie-Angèle Hermitte** (DR CNRS-EHESS)

Programme complet et inscription : <https://sciences-societes-democratie.org/8-avril-2021-le-droit-comme-mode-daction/>